

Bouloc

Les nouvelles



Madame, Monsieur,
Chers enfants,

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens en mon nom et au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal à présenter à chacune et chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour l'année 2018. Que dans chaque foyer, cette nouvelle année apporte joie, bonheur et santé.



Collectivement, je souhaite que cette nouvelle année nous apporte l'énergie d'inscrire Bouloc dans un avenir dynamique, solidaire et responsable.

Cette nouvelle année 2018 sera une année importante pour les Boulocains. En effet, de nombreux défis seront relevés le tout en continuant face aux mutations institutionnelles et financières.

A la lecture de ce journal municipal, vous vous rendrez compte que cette année a été extrêmement riche et que de nombreux projets sont à venir d'ici 2020. Vous pourrez découvrir en dernière partie du bulletin municipal, le bilan de mi-mandat de la municipalité. Nous avons repris chaque engagement pris en 2014 et nous avons donné une réponse. Certains projets ont été réalisés, d'autres sont en cours de réalisation ou encore en réflexion mais ce qui est sûr c'est que la municipalité met tout en œuvre malgré la baisse des dotations de l'État au fil des années pour répondre à tous les engagements pris en 2014 même si certains d'entre eux se verront modifiés pour des raisons budgétaires.

Ce début d'année, souligne l'avancée de certains projets, notamment l'évolution du Plan Local d'Urbanisme avec la signature de l'arrêt du projet début janvier mais aussi au travers des travaux de voirie avec la sécurisation de voies piétonnes ou routières prévues jusqu'en 2020.

La jeunesse est mise à l'honneur en ce bulletin mais c'est surtout sur l'échange intergénérationnel que nous faisons un focus car cela est possible grâce aux bénévoles qui s'investissent auprès des plus jeunes à Bouloc. Les associations et la municipalité continuent à contribuer à la dynamique de la commune et vous proposent encore une programmation variée pour tous les âges pour les trois mois à venir.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour son implication au quotidien sans qui les projets ne pourraient se concrétiser, mes collègues du conseil municipal avec qui nous cherchons toujours à améliorer le quotidien de la commune et le vôtre.

Continuons à être inventifs et curieux, restons optimistes et courageux ; et réussissons à donner à notre commune « cet art du vivre ensemble » comme ciment de nos échanges et nos rencontres.

Souhaitons qu'en 2018 la devise de notre République soit le fleuron des jours à venir : Liberté, Égalité, Fraternité.

Bien cordialement,
Ghislaine CABESSUT,

Maire de Bouloc, Conseillère Départementale du Canton de Villemur



- | 2. Retrospective
- | 4. Actualité
- | 8. Enfance et jeunesse
- | 10. Culture
- | 12. Vie économique
- | 13. Vie associative
- | 15. Dossier: Bilan de mi-mandat





FEVRIER

Dimanche 4 février

Pharmacie Kermorgant & Ousteau
5 place Nougain à Aucamville
05.62.75.21.91

Dimanche 11 février

Pharmacie Alibert & Comiti
9 rue Principale à Saint Genies
05.61.74.69.30

Dimanche 18 février

Pharmacie Fourcans
Centre Commercial du Barry à Gratentour
05.61.82.37.64

Dimanche 25 février

Pharmacie Coulombel
Rue de la Fontaine à Montberon
05.61.74.44.55

MARS

Dimanche 4 mars

Pharmacie Buscaïl – Colasson & Garbay
Route Saint Sauveur à Saint Jory
05.61.35.50.14

Dimanche 11 mars

Pharmacie Cohen & Massoulier
83 route de Fronton à Aucamville
05.61.70.26.15

Dimanche 18 mars

Pharmacie Ferdous & Pages
15 avenue des Chalets à Launaguet
05.61.74.04.57

Dimanche 25 mars

Pharmacie Cesari
36 route de Bessières à Launaguet
05.61.74.85.34

AVRIL

Dimanche 1^{er} avril

Pharmacie Fourier
3 route de l'Hers à Lespinasse
05.61.82.03.82

Lundi 2 avril

Pharmacie Filaquier & Vovis
21 route de Bessières à Pechbonnieu
05.61.09.88.48

Dimanche 8 avril

Pharmacie Claudin & Salama
46 rue de la Pépinière à Castelginest
05.61.70.17.33

Dimanche 15 avril

Pharmacie Glandor à Cépet
168 avenue de Toulouse
05.61.09.55.86

Dimanche 22 avril

Pharmacie Bardelotto – Delpy & Faulin
98 route de Fronton à Fonbeauzard
05.61.70.10.26

Dimanche 29 avril

Pharmacie Cibray & Cloucard
25 route Nationale 20 à Saint Jory
05.34.27.03.27



*Après-midi festive
des enfants*



*Après-midi festive
des aînés*



Balades Musicales



Concert de Noël



*Forum des
associations*



Salon Musical



*Démolition
des locaux scolaires*



*Signature Label
Vignobles et Découvertes*



Exposition Cuvée
d'Artistes



Commémoration
11 novembre



Festival 31
Notes d'été



Création du centre
de loisirs pour Noël



À la découverte
des champignons



Les Jardins
Solidaires



Spectacle de Country



Théâtre



Carnaval



Transhumance



Monument aux Morts



Téléthon



Mise aux normes
PMR de l'entrée
de la mairie



Séchoir à Briques



Animation
intergénérationnelle

Appel aux jeunes !

Le recensement est obligatoire pour tout jeune qui atteint l'âge de seize ans. Ce dernier doit se présenter à sa mairie de domicile ou se faire recenser en ligne pour participer ensuite à la Journée Défense et Citoyenneté. Le recensement des Français de 16 ans permet à l'administration de les convoquer ultérieurement pour cette journée. Plus de renseignements sur www.service-public.fr

Cérémonie citoyenne au CAJ le 9 mars

Comme chaque année, la municipalité renouvelle la cérémonie citoyenne avec nos jeunes de 18 ans, inscrits d'office sur la liste électorale. La cérémonie aura lieu cette année le vendredi 9 mars avec un accueil au Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) à partir de 18 h 30.

Nouveaux arrivants, bienvenue !

Vous venez d'emménager dans la commune, nous vous souhaitons la bienvenue !

Nouveaux Boulocains, vous êtes invités à vous présenter en Mairie. Cela sera également l'occasion de vous donner les différents supports de présentation de la commune et de ses services.



Travaux école

Mercredi 17 janvier 2018, le béton a commencé à couler pour l'école élémentaire. Peu à peu, vous allez pouvoir apercevoir le bâtiment sortir de terre.

Rappelons-le, ce projet de construction de nouveaux locaux scolaires est un vrai projet pédagogique qui s'inscrit dans l'amélioration de la qualité de vie des enfants et des équipes pédagogiques à l'école.

Où en est-on de la voirie ?

En 2018, sera prévu le prolongement du piétonnier du Mas de Copélia jusqu'au chemin des Fontaynes. Sont également programmés les travaux de sécurisation de la traversée Mairie à l'école et au centre de loisirs par la mise en place de deux plateaux traversants limitant la vitesse à 30km/h avec des feux clignotants « danger » sur la route départementale numéro 4 (RD4) rue Jean Jaurès.



Nouvelle installation au Centre d'Animation Jeunesse

Pendant les vacances de février, les jeunes du CAJ vont installer les lettres géantes « JEUNESSE » sur la terrasse. Lettres, rappelons-le, qu'ils avaient créées pour l'exposition Cuvée d'Artistes 2017. Une réalisation faite maison pour donner une réelle identité à ce lieu.



Le dossier de Plan Local d'Urbanisme arrêté !



Mercredi 17 janvier 2018, Madame la Maire, Ghislaine Cabessut, entourée de Daniel Nadalin, Maire adjoint à l'Urbanisme et au droit du sol, a apposé sa signature sur les dossiers de délibération



du Conseil Municipal du lundi 15 janvier 2018 concernant d'une part le bilan de la concertation dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme et d'autre part l'arrêt du projet



de Plan Local d'Urbanisme. Prochaine étape, les dossiers seront transmis à la préfecture et aux personnes publiques associées (PPA), une étape importante.

Vagues de froid

En hiver, la Mairie de Bouloc se mobilise pour prévenir et réduire les conséquences sanitaires et sociales du froid. Pour cela, un registre nominatif permanent est ouvert à la Mairie pour recenser les personnes vulnérables. Les informations fournies seront conservées dans la confidentialité, jusqu'à la demande expresse de radiation de la personne inscrite ou jusqu'à son décès. Dans le cas où le plan serait activé,

un agent de la mairie vous informerait des recommandations sanitaires et vous rendrait visite régulièrement. Qui est concerné ? Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ; les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile et les personnes adultes handicapées et isolées résidant à leur domicile.

Encore quelques places au soleil...

Le Centre Communal d'Action Sociale, dans son engagement de préservation de l'autonomie des seniors par des actions de prévention et d'accompagnement, organise cette année encore un voyage. Destination Anglet au bord de l'océan Atlantique, dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Huit jours et 7 nuits dans un hôtel des Clubs Belambra, face à la mer, les pieds dans le sable... Il reste encore quelques places pour quelques chanceux du 8 au 15 septembre 2018. Voyage en bus. Ce voyage s'adresse à toutes les personnes de plus de 60 ans et à partir de 55 ans pour les personnes en situation de handicap. Pour les personnes imposables le coût de la semaine vous reviendra à 397€ et pour les non imposables comptez 237€.

► **Plus de renseignements auprès du CCAS de Bouloc.**
Inscription obligatoire au **05.62.79.94.88**



Participez au Carnaval

A partir du mercredi 7 février, le CAJ met à disposition des « kits fleurs » pour participer à la création du blason de Bouloc qui représentera les jeunes du CAJ lors du carnaval le samedi 7 avril 2018. Vous pourrez récupérer ces kits qui vous permettront de réaliser les fleurs tous les mercredis et samedis, de 14 h à 18 h 30 le mercredi et de 14 h 00 à 19 h 00 le samedi. On compte sur vous... Soyez créatifs !

Écrire pour les Femmes

Cette année, les jeunes du CAJ se mobilisent pour la Journée de la Femme en allant inscrire des citations sur les vitrines des commerces boulocains pendant les vacances de février. Ces citations mettront en avant des allocutions faites par des figures emblématiques féministes. Egalement, un documentaire sera projeté sur le « Foot Féminin » le mercredi 7 mars à 18 h 00 au CAJ et une rediffusion aura lieu le jeudi 8 mars à 12 h 00 au CAJ. Alors venez nombreux pour célébrer les femmes !

Marché de Plein Vent

Le marché de plein vent a lieu tous les **jeudis soir sur l'Esplanade de Verdun** et les **dimanches matin sur la place de la Mairie**

Lancé en octobre 2014 sur la place historique du village puis en 2015 sur la place de la Mairie, ces rendez-vous sont désormais incontournables pour tous les Boulocains. Première pierre de la revitalisation du centre-bourg, le marché est le lieu par excellence pour flâner, découvrir et surtout partager. Plus d'une dizaine de marchands

ambulants sont présents : un fromager, un poissonnier, un primeur, un rôti-seur, des producteurs de fruits de saison, des plats cuisinés (paëlla, couscous, spécialité réunionnaise, etc...), des œufs, des fleurs, des vêtements et bien d'autres encore... L'offre est complétée par les commerces présents sur la commune.

Retour de l'institutrice Québécoise

Huguette Taillefer, institutrice à Bouloc en 1980 a passé quatre jours à Bouloc au mois d'août dernier. Lors de cette visite elle a pu rencontrer avec plaisir ses anciens élèves ainsi que leurs parents avec qui elle avait sympathisé à l'époque. Durant son séjour elle a été hébergée

par les familles Robain, Cazeneuve et Dagneaux. Un retour dans le temps qui lui a permis néanmoins de découvrir les nouveautés qui font l'évolution du village et de la région. En espérant qu'elle revienne vite nous voir !



L'agenda annuel et le Bouloc Pratique

Ils sont là, disponibles dans vos boîtes aux lettres ainsi qu'à la mairie. Après une distribution de l'agenda fin décembre et celle du Bouloc Pratique en même temps que ce bulletin municipal, vous pouvez les retrouver également tout au long de l'année dans votre mairie. L'un dans votre sac, l'autre toujours à portée de main, tous deux vous permettent de connaître l'essentiel du fonctionnement des services de votre commune, le monde économique et le tissu associatif.



La mairie de Bouloc met à disposition des administrés un ordinateur à l'accueil de la mairie pour effectuer toutes les démarches en ligne. L'objectif est de développer un accompagnement de proximité pour maintenir le lien social entre la municipalité et les administrés.



Cartes d'identité et passeports

Depuis le 6 mars 2017, les demandes de Cartes Nationales d'identité sont traitées exclusivement par les mairies qui reçoivent déjà les demandes de passeport au moyen de l'ap-

plication TES (Titres Electroniques Sécurisés). Les mairies les plus proches de Bouloc sont Fronton, Grisolles, Labastide Saint Pierre et Verdun sur Garonne. Elles ne reçoivent que sur rendez-vous.

Quels documents présenter pour votre passeport biométrique ?

Le passeport biométrique est un document de voyage sécurisé qui comporte un composant électronique où sont enregistrés l'état civil, la photo et les deux empreintes digitales numérisées du titulaire. Sa validité est de 10 ans pour les personnes majeures et de 5 ans pour les mineurs. Le demandeur doit être de nationalité Française. Les demandes peuvent être déposées

dans n'importe quelle mairie dotée d'une station biométrique y compris dans un département différent de son lieu de domicile.

Les documents à présenter : la demande, une photo d'identité, un justificatif de domicile, timbres fiscaux, une carte d'identité, votre ancien passeport. Pour plus de renseignements veuillez contacter votre mairie.

Cartes grises

La dématérialisation des démarches administratives, commencée cet été avec les duplicatas de carte grise s'étend désormais à toutes les opérations sur les certificats d'immatriculation. Depuis le 6 novembre, plus aucun dossier relatif aux cartes grises n'est instruit par les services de la Pré-

fecture. Désormais, toute demande de nouveau certificat d'immatriculation, changement d'adresse ou duplicata doit être effectuée en ligne. Rendez-vous sur le site : immatriculation.ants.gouv.fr et adressez-vous à un professionnel (garage) qui effectuera les démarches pour vous.



Radars pédagogiques

Des radars pédagogiques ont été posés dans Bouloc à plusieurs endroits sensibles. Suite à une étude statistique des résultats des radars pédagogiques, nous constatons que 21% des véhicules allant de la rue Jean-

Jaurès vers le centre-ville en direction de Fronton sont en excès, que 25% dépassent également les limitations de vitesse chemin des Fontaynes vers la route de Vacquiers et que 21% des usagers ne respectent pas les limi-

tations de vitesse autorisés route de Vacquiers direction Bouloc. Cela nous permet donc de constater qu'un travail est encore à faire pour réduire les incivilités.

Le Rézo pouce, un petit bilan...

Cette pratique de l'autostop est aujourd'hui déployé sur plus de 1100 communes, le temps d'attente pour les passagers est d'environ 6 minutes. En septembre 2017, une application smartphone permettant aux autostoppeurs de se signaler à l'arrêt et aux conducteurs de voir les autostoppeurs a été mise en place. Cette dernière permet de recueillir

des données statistiques sur les trajets réalisés. Depuis la création de ce nouvel outil, plusieurs actions de communication ont été réalisées (ambassadeurs, tracts, participation à des forums, salons, marchés, festivals, bureau de l'emploi, CCAS...) pour promouvoir l'opération.

Ces différentes animations sur le territoire ont permis de créer une dyna-



mique, d'augmenter le nombre d'inscrits mais aussi d'inciter à une pratique régulière de l'autostop. Courant 2018, nous prévoyons déjà 1700 communes inscrites dans le réseau « rézo pouce ».

Parking covoiturage à Bouloc : complexe sportif et cimetière.

Label Vignobles et Découvertes



Mercredi 13 décembre 2017 était un moment très attendu pour le conseil départemental de la Haute-Garonne, l'Agence technique départementale du tourisme du Tarn-et-Garonne et l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest. Jour de la signature de la demande d'obtention du label « Vignobles et découvertes » qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Bouloc. Délivré

par l'agence de développement touristique Atout France, ce label, a pour but d'étendre la renommée du vignoble tout en lui permettant de développer plus facilement l'œnotourisme. Au même titre que Le Canal du Midi ou les Pyrénées, le vignoble de Fronton pourrait alors devenir une vraie destination touristique.

Commémoration du 19 mars



La commémoration du 19 mars marque le cessez-le-feu mettant fin à la guerre d'Algérie. Cette année, la cérémonie aura lieu, à Bouloc, le samedi 17 mars à 11 h 00 au Monument aux Morts, place de la Mairie.



Le relais textile

Les conteneurs sont disponibles sur :

- Parking Point Vert
- Parking du complexe sportif
- Parking du travail
- Parking de l'école maternelle

Tri des ordures ménagères

Quelques rappels sur les conteneurs individuels Ordures Ménagères et Tri sélectif :

Les habitants doivent déposer leurs ordures ménagères résiduelles dans les récipients mis à leur disposition. Par mesure d'hygiène, les ordures ménagères doivent être mises en sacs fermés avant d'être déposées dans les conteneurs individuels ou collectifs. Nous rappelons qu'il est interdit de déposer dans le conteneur de collecte, des liquides ou tout autre déchet ayant un pouvoir corrosif ou susceptible d'exploser ou enflammer le contenu, de déposer des cadavres d'animaux, déchets verts, gravats ou tout autre déchet accepté en déchetterie.

A noter ! Les conteneurs doivent être présentés en bordure de domaine public la veille des jours de collecte après 19 h 00 et rentrés le lendemain.



Interviews



Nous sommes allés à la rencontre de trois bénévoles, trois super mamies qui viennent passer des moments privilégiés avec les plus jeunes et partager des savoirs bien à elles.

Ginette, et les deux Claudine viennent à tour de rôle 3 fois par semaine au centre de loisirs. Chaque bénévole propose son activité pour les enfants qui souhaitent faire des activités manuelles. Nous leur avons donné la parole dans cette nouvelle édition du « Bouloc les nouvelles » afin de vous faire partager leur expérience aux côtés des enfants du centre de loisirs.



» Ginette

Avec Ginette cette année c'est la couture, une activité qui plaît beaucoup !

Toujours à l'écoute des enfants, Ginette leur montre les différentes techniques de couture en fonction des travaux qu'ils souhaitent réaliser.

Pleine d'humour et de patience, elle est beaucoup sollicitée et n'a pas le temps de s'ennuyer ! C'est d'ailleurs pour cela qu'elle prend plaisir à venir car elle ne voit pas le temps passer et c'est très agréable pour elle. « **Le but de la couture c'est de monter un ouvrage sans que l'on ne voit rien** »

Ginette, habitante d'une commune voisine, vient tous les lundis pendant une heure pour proposer cette activité. C'est grâce à sa petite fille, à l'école de Bouloc qu'elle a pris connaissance de la possibilité de venir animer une activité de courte durée,

entourée des animatrices du centre de loisirs. « **Un jour on m'a proposé de venir et comme j'adore le relationnel, les enfants, j'ai dit oui immédiatement** ». Cela fait maintenant 2 ans qu'elle est au rendez-vous chaque semaine. Chaque année une nouvelle activité, la première année c'était le tricot puis le crochet l'année suivante. Ginette a toujours aimé le relationnel, le contact, et bavarder. « **C'est mon plaisir avant de faire plaisir aux autres, et quand on est retraité le fait d'être avec des enfants ça rajeunit, on a envie de progresser, de trouver des nouvelles idées !** »



» Claudine G.

Claudine quant à elle propose une toute autre activité, un projet collectif réalisé à partir d'œuvres individuelles.

L'idée de départ est la réalisation d'un livre géant sur le thème des explorateurs du temps futur où les enfants

vont réaliser plusieurs tableaux sur des grandes pages. Le travail de chacun permettra à la fin de confectionner le livre. Comme à son habitude, Claudine adepte d'art, propose une activité à partir d'une œuvre. Cette année ce sera « le cri de Munch ». Le but n'est pas de reproduire l'œuvre mais d'imaginer, d'adapter, de créer en fonction de sa propre idée. Claudine montre plusieurs techniques toutes simples mais le but est d'imaginer et d'arriver à ce que chaque enfant crée sa technique lui-même. La démarche de Claudine n'a pas un but pédagogique, ce n'est pas son rôle mais elle souhaite quand même arriver à transmettre quelque chose. « **L'œuvre de départ, ils vont la mémoriser et puis, un jour, ils vont**

retomber dessus et ils se diront « ah mais je le connais ce tableau ! »

Comme Ginette chaque année, c'est une ou plusieurs activités qui sont proposées aux enfants. Par le passé il y a eu un livre avec des bonhommes en bouchon de champagne, des maisons africaines avec des rouleaux de papier toilettes et des allumettes, un Babyfoot avec une boîte à chaussures, des paniers tressés en forme de cœur.

Anecdote : « **si jamais il n'y a pas beaucoup d'enfants j'ai un truc terrible pour rassembler très rapidement : sortir les paillettes C'est une affaire qui marche très bien !** »



» Claudine S.

Cette année, Claudine a choisi de proposer son activité avec la confection de cartes de tous types : vœux, anniversaires, correspondances.

La technique utilisée pour confectionner ces cartes est identique à celle du scrapbooking de manière plus simplifiée

pour qu'elle soit accessible à tout âge. Comme c'est assez facile et ludique pour eux, ils sont plus à l'aise avec l'activité. C'est une activité qui fait l'unanimité autant chez les filles que chez les garçons et la table d'activité est largement au complet ! Pour Claudine, c'est un vrai plaisir de venir chaque semaine pour partager cette activité avec les enfants car ils sont tous adorables, c'est elle qui le dit... Chaque année, comme Ginette et Claudine E. c'est une nouvelle activité qui est pro-

posée. L'an passé des enfants s'étaient essayés au pliage de livres et à l'origami.

Claudine, déjà présidente de Joie de Vivre à Bouloc, l'association du 3^e âge, prend beaucoup de plaisir à venir chaque semaine aux côtés des enfants car elle adore s'occuper d'eux, leur énergie est contagieuse et elle adore ça. Toujours très sollicitée, elle est de bon conseil pour réaliser de jolies cartes personnalisées.





» Les enfants *Maya, Salomé, Axelle, Lisa*

Les enfants du centre de loisirs sont enchantés d'avoir 3 super mamies bénévoles avec eux toutes les semaines, c'est toujours un plaisir de les retrouver car les activités qu'elles proposent sont variées, elles ne se ressemblent pas. Ce sont des activités que les enfants ne font pas forcément chez eux et qu'ils découvrent au centre de loisirs avec les animatrices et les mamies.

Depuis que les bénévoles viennent, on a appris beaucoup, que ce soit dans le textile ou les travaux manuels.

« Au début c'est un peu compliqué quand on ne connaît pas alors on se dit qu'on n'y arrivera pas mais après quand elles nous expliquent bien on y arrive de suite » nous raconte une des petites filles du centre de loisirs.

Une belle preuve de partage intergénérationnel de connaissances bénéfique aux deux générations.

Inscriptions à l'école maternelle

Il est déjà temps d'inscrire vos petites frimousses pour la rentrée 2018 !

Pour les parents dont les enfants sont nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015 inclus, merci de bien vouloir vous présenter à la mairie munis d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile. Par

la suite, nous fixerons un rendez-vous afin que vous puissiez rencontrer la directrice de l'école maternelle.

Ne perdez pas de temps, rendez-vous à la mairie.



Crèche Babillage fait son show !

Comme chaque année, la crèche Babillage a fait son show ! Le spectacle a mis en lumière les enfants, les animatrices mais également les parents qui s'investissent dans le spectacle chaque

année avec des chorégraphies différentes. Un beau moment de partage et de convivialité entre le personnel encadrant de la crèche, les enfants et les parents.



NOUVEAU

Des astuces pour mieux comprendre et apprendre

L'école élémentaire en partenariat avec le service enfance et PEDT organise depuis le 8 janvier des permanences devoirs pour les parents et les enfants à partir du CM1. Les objectifs de ces permanences sont de donner des solutions

pour débloquer des incompréhensions, mieux apprendre et mémoriser mais aussi donner des astuces pour préparer ses rédactions ou ses contrôles. Ces permanences font l'objet d'un encadrement bénévole. Les séances

durent de 20 à 30 minutes. Il est demandé aux élèves de venir avec leurs livres et leurs cahiers. Rendez-vous les lundis et jeudis de 17h à 18h30 à la Maison des Associations salle Lauragais.

Carnaval

Cette année, le carnaval aura lieu le samedi 7 avril à 16 h 00. Enfants, parents, associations, commerçants, Boulocains et Boulocaines êtes tous conviés à cette manifestation festive remplie de joie, de bonne humeur et de couleurs ! Le moment de faire la fête tous ensemble, petits et grands avec cette année le thème du Moyen-Âge mis à l'honneur. Ne manquez pas l'occasion de vous déguiser, le rendez-vous à ne surtout pas manquer !

Si vous souhaitez vous investir dans l'organisation de ce carnaval, n'hésitez pas à nous contacter au service communication de la mairie, nous serons ravis de vous compter parmi nous pour l'organisation de cette manifestation.



Delphine
En bas :
*Aziza, Cécile,
Anne-Marie
et Digna*



Equipe de la cantine

Le service de la cantine de l'école élémentaire confectionne chaque jour des menus variés élaborés par nos soins pour vos petites frimousses. Menus que vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune

www.mairie-bouloc.fr

BOULOC

les rendez-vous



L'Opéra de Quat'sous

Théâtre C.A.J
Salle des fêtes
24/02 à 20 h 30

Le syndrome du poisson rouge

Théâtre Saint Sauveur
3/03 à 20 h 30

La Journée de la Femme

Documentaire
C.A.J Bouloc
7/03 à 18 h
8/03 à 12 h

Exposition - Spectacle
Salle des fêtes
8/03 à partir de 18 h

Repas des Haricots

LA FRATERNELLE
Salle des fêtes
10/03 à 20 h

Soirée jeux de société

AAPE
Salle des fêtes
16/03 à 17 h

Commémoration du 19 Mars 1962

Place de la Mairie
17/03 à 11 h

Soirée Poker

COF
Salle des fêtes
17/03 à 20 h

Salon Musical

APOIRC
Exposition - Spectacle
Salle des fêtes
18/03 à 16 h

Don du sang

ADDDSB
Collecte de sang
Salle des fêtes
28/03 à 14 h

Charité bien ordonnée

Théâtre Vacquiers
Salle des fêtes
31/03 à 20 h 30

Carnaval

Centre du village
7/04 à 16 h

Les P'tits Laid

Rires et chansons
Salle des fêtes
14/04 à 20 h 30

Repas «Moules Frites»

LE COCHONNET BOULOCAIN
Salle des fêtes
28/04 à 20 h

Suivez l'actu

www.mairie-bouloc.fr



Les programmations théâtrales de l'année

Autres dates à venir

Le syndrome du poisson rouge - Théâtre de Saint Sauveur
samedi 3 mars à 20 h 30 à la salle des fêtes de Bouloc

Charité bien ordonnée - Théâtre de Vacquiers
samedi 31 mars à 20 h 30 à la salle des fêtes

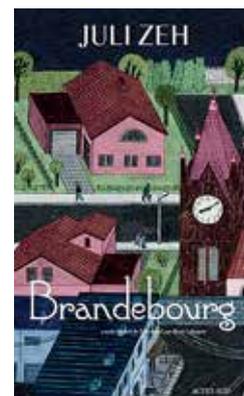
La Puce à l'Oreille - Théâtre de Cépet
Samedi 6 octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes



Le coup de cœur de la bibliothèque

Roman adulte, l'histoire se passe dans un petit village d'Allemagne situé à une centaine de kilomètres de Berlin. Là, avant, c'était la RDA. Un endroit sans histoire ? Faut voir. Un thriller rural qui nous plonge dans une société envahie par les intérêts industriels et financiers.

Titre : **Brandebourg** ; Auteur : **Joli Zeh** ; Editeur : **Actes Sud**



ça y est ! Il est là le petit nouveau **NOUVEAU**



La commune de Bouloc rejoint l'incontournable réseau Instagram ! Ce nouveau support de communication permettra de mettre en lumière le patrimoine de la commune mais aussi toutes les manifestations culturelles, sportives, festives, sociales et solidaires... Un moyen de communication par l'image dans le but de donner une plus grande visibilité à la commune.

Soyez curieux, suivez-nous sur "boulocmaville" et n'hésitez pas à partager vos plus beaux moments avec le **#boulocmaville**.

Journée de la Femme

Une journée pour célébrer les femmes est-ce vraiment suffisant ? En tout cas celle du jeudi 8 mars 2018 sera bien remplie. Une programmation variée vous sera proposée pour célébrer cette journée en l'honneur des femmes. Mercredi 7 mars rendez-vous à 18 h 00 au Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) au complexe sportif pour visionner un film sur le Foot Féminin. Le programme du Jeudi 8 mars :

- **18 h 30** : Découvrez l'exposition des élèves de l'école élémentaire et du club philatélique de Bouloc
- **19 h 00** : Première partie avec le concert du quatuor à cordes de l'école de musique intercommunale de la communauté de communes du Frontonnais
- **19 h 30** : Diffusion d'un documentaire
- **19 h 45** : Apéritif offert par la municipalité

- **20 h 15** : Seconde partie avec un spectacle de reprises de « chansons d'hommes » par Eva Glorian

Cette journée a lieu grâce à la participation de l'association APOIRC, de l'association Tournesol, du club philatélique de Bouloc, du centre d'animation jeunesse, de l'école élémentaire, de l'école de musique intercommunale.



Nouvelle édition pour Cuvée d'artistes

La Municipalité renouvelle cette année encore l'exposition Cuvée d'artistes qui mettra en lumière pour sa quatrième édition de nombreux artistes locaux. Peinture, sculptures, travaux manuels, photographie... il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. La manifestation aura lieu du 26 au 30 mai 2018 à la salle des fêtes de Bouloc.

Il est encore temps de nous rejoindre ! Vous êtes de la région, peintre, sculpteur, amateur, confirmé et vous avez envie de venir exposer à Bouloc ? N'attendez plus, contactez-nous au service communication de la mairie avant qu'il ne soit trop tard... On vous attend !

La Guinguette du séchoir **NOUVEAU**

Cette année, un peu de nouveauté ! La municipalité met en place un nouvel événement sur la commune. Il s'agit de la Guinguette du séchoir.

Nous vous proposons une après-midi

festive autour du séchoir sur le thème de la guinguette avec musique, danse, ambiance vintage et gourmandises. Le dimanche 3 juin à 15 h 00 au séchoir à briques de Bouloc. A tous les ama-

teurs de danses, les petits, les grands, les Boulocains, les non Boulocains, vous êtes les bienvenus pour venir inaugurer ce nouvel événement sur la commune. Venez nombreux !

Nouvelles entreprises à bouloc !

RD MECA AUTO



Jeune entrepreneur, Rudy Medjani a décidé de se lancer pour créer sa société en mécanique automobile. Associé à son frère, chacun effectue des tâches bien réparties.

« J'ai ouvert un garage pour me lancer, je suis jeune j'avais envie de créer ma propre entreprise ». Chose faite, puisque le garage a ouvert ses portes en novembre dernier.

Originaire de St Jory, Rudy a fait pas mal de recherches avant de trouver un local correspondant à ses besoins et c'est à Bouloc qu'il a trouvé son idéal.

Après un certificat d'aptitudes professionnelles en mécanique et quatre années d'expériences dans un garage toutes marques, Rudy vous propose dans son garage tous les services de mécanique générale pour tous véhicules et toutes marques.

Rudy MEDJANI - 4A rue Jean Jaurès - 31620 Bouloc - 05 32 58 21 29 - Facebook : rdmeccauto

Récemment installé sur la commune de Bouloc, Reine Cellard pratique déjà sur la commune de Villemur-sur-Tarn au Centre médical. Diplômée depuis 2014 de l'école supérieure d'ostéopathie, elle s'est installée en janvier 2016 à Villemur et depuis août dernier à Bouloc. Effectuant un travail à mi-temps à Villemur, elle souhaitait se développer. L'important pour elle était de rechercher un nouveau local à proximité de Villemur afin de garder une cohérence pour les patients mais également pour le réseau des professionnels de la santé avec lequel elle est déjà en relation.

Spécialisée dans sa formation pour les personnes âgées, elle s'est, depuis peu, spécialisée pour les enfants, les bébés et les femmes enceintes.

Reine CELLARD - 51 rue Jean-Jaurès - 31620 Bouloc - 07 68 13 03 94 - Reine.cellard@gmail.com - www.osteopathe-villemur-sur-tarn.com

OSTEOPATHE



CONSTANS PAYSAGE



Titulaire d'un BAC technologique et d'un BTS en aménagement paysager, Sébastien Constans développe une activité d'aménageur paysager. Après une expérience de 6 ans, avant la création de sa propre entreprise, en aménagement paysager dont 3 ans dans la création d'allées, il souhaite maintenant faire bénéficier de son savoir-faire en création d'allées drainantes, en aménagement bois, terrasse et clôtures, en plantation de massifs, en gazons et en arrosages intégrés. L'entreprise Constans paysage propose ses services uniquement auprès des particuliers et collabore avec une paysagiste conceptrice pour certains projets.

Sébastien CONSTANS - 13 rue de la Pégou - 31620 Bouloc - 06 42 17 87 86 - constans.paysage@hotmail.fr - constanspaysage.com

LEGENDS FITNESS GYM

Pierre et Maxime Ratier, tous deux électriciens de formation dans l'entreprise familiale ont décidé de se reconvertir, passionnés par la musculation, et d'ouvrir leur propre salle de gym à Bouloc. Une ville géographiquement bien située et un choix évident puisque dans le type de concept qu'ils ont créé, ils n'auraient pas pu trouver un lieu identique avec des volumes aussi audacieux et de la luminosité plus proche de Toulouse. Une salle haut de gamme de 1300 m² munie d'équipements biomécaniques et sécurisés, seul dépositaire de la marque Hammer Strength dans la région. Maxime et Pierre sont accompagnés d'un coach qui propose des logiques d'entraînement distribuées lors de l'inscription ce qui permet aux débutants d'avoir un programme. Egalement, pour des besoins plus ciblés type perte de poids ou prise de masse musculaire, il y a des formules de coaching personnalisé. Un autre type de salles de sports, autant pour les femmes que pour les hommes, débutants ou confirmés.



Maxime et Pierre RATIER - 193 rue Pythagore - ZAC Pythagore - 31620 Bouloc - 05 62 22 59 03 - legendsfitnessgym@gmail.com
Facebook : legendsfitnessgym

NATUROPATHE



Nadège Lidon, ancienne professeur de sport s'est reconvertie dans la médecine complémentaire notamment la Naturopathie et l'auriculothérapie. Après une formation suivie à Launaguet en alternance, elle a décidé d'ouvrir son cabinet à Bouloc. Le but de la médecine douce est de réguler le système nerveux afin de soulager les douleurs récurrentes. Il est important de savoir que le travail de la praticienne est un complément thérapeutique, il ne peut se substituer à un avis ou traitement médical.

Nadège LIDON - 4A rue Jean Jaurès - 31620 Bouloc - 09 53 72 46 56 - www.auriculo31.fr - Facebook : naturopathiedonis

Changement d'horaire

A partir de 2018, l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévole de Bouloc vous informe que les collectes pour le don du sang auront lieu seulement les mercredis après-midi de 14 h 00 à 19 h 00. Les dates retenues pour l'Établissement Français du Sang sont les suivantes : 28 mars, 4 juillet, 26 septembre et 26 décembre. N'oubliez pas ! Donner son sang est important et peut sauver des vies alors partagez votre pouvoir, donnez votre sang.

Atelier découverte

- L'association CAP SOPHRO vous propose de participer à l'atelier découverte de la sophrologie et de la méditation avec pour intervenante Pascale Lebreton et Stéphanie Lapalus. Cet atelier est à destination des adultes et se déroulera le samedi 10 février 2018 de 9 h 00 à 12 h 00. Atelier payant.
- Renseignements et réservations sur couleur.be@yahoo.com ou sur stephanielapalus@yahoo.fr



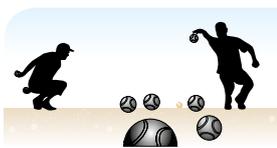
Repas de la fraternelle

Dimanche 19 novembre a eu lieu le repas de fin d'année de l'association. Cette année le lieu de réception était le Château de la Garrigue à Magnanac à l'invitation de Monsieur et Madame Hassim les heureux propriétaires de ce lieu d'exception. Près de 200 adhérents et amis étaient présents pour partager ce repas. Le « Picotin gourmand » s'est occupé de préparer et de servir le repas et tout était parfait, comme à l'accoutumée. Le Président Manuel Salamo a remercié chaleureusement tous les participants et en particulier la famille Hassim pour leur accueil et leur gentillesse. L'après-midi s'est terminée dans la bonne humeur avec des rires et des chansons comme il se doit ! Tout le monde attend la prochaine manifestation...

Rendez-vous pour le traditionnel repas des haricots organisé et préparé par les membres de l'association, samedi 10 mars à 20 h 00 à la salle des fêtes de Bouloc. Ouvert à tous.

Repas payant. Plus de renseignements au 06 21 08 86 48 ou au 05 61 82 03 62

Les rendez-vous du Cochonnet Boulocain



Le 28 avril à 20h l'association reconduira sa soirée « moules frites » à la salle des fêtes de Bouloc.

Pour la fête locale, sera organisé comme chaque année un concours de pétanque ouvert à tous. Le vide grenier organisé sur les parkings du complexe sportif en octobre dernier fut une telle réussite que l'association souhaite renouveler ! Alors suivez-les de près pour ne rien manquer !



Faites vos jeux ...

L'association AAPE organise une soirée jeux de société le vendredi 16 mars de 17 h 00 à 22 h 00 à la salle des fêtes de Bouloc. Ouvert à tous, entrée libre. Venez passez quelques heures en famille ou entre amis pour un bon moment de rires et de convivialité.

Gagnez un repas à la Villa des Chimères



- L'association des commerçants, Tournesol, organise pour la Saint Valentin une tombola chez les commerçants de l'association. Le but est d'acheter un ticket d'une valeur de 2 € et de tenter votre chance ! Cela vous permettra peut-être de remporter un superbe lot gastronomique pour 2 personnes d'une valeur de 130€.
- **Alors n'oubliez pas, le 14 février est peut-être votre jour de chance...**

La fontaine du Fontanas

rue du FONTANAS par l'ARHB

Chaque vieux Boulocaïn, habitant le quartier du Fontanas dans les années « 40 ou 50 » vous parlera avec un brin de nostalgie de l'époque où la Fontaine réunissait autour d'elle, bêtes et gens. Elle est située juste avant le rond-point à la sortie de Bouloc sur la D30.

Le cadastre de 1819 (cadastre Napoléonien) indique l'emplacement de la fontaine un peu en retrait de son emplacement actuel sur une parcelle communale.

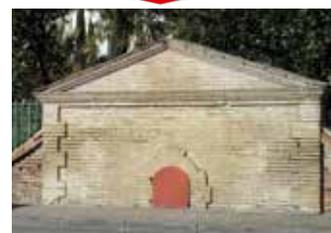
Les briquetiers LATASTE construisent le château juste à côté de cette parcelle communale. En fait, jusqu'en 1884, cette fontaine était dans le parc du château de la famille LATASTE-MONTANÉ.

En 1884, les héritiers souhaitent profiter de leur parc sans être incommodés par l'incursion des seaux tintinnabulants et des animaux allant à l'abreuvoir. Discussion avec la municipalité : on va échanger le terrain communal contre une autre fontaine qu'on déplacera aux frais des nouveaux propriétaires. Acte signé, projet accepté par le Préfet. Ce beau monument édifié avec les Briques Blanches de la Tuilerie LATASTE (propriétaire du château) est témoin de la réussite économique de notre village au 19^e siècle.



1950

2017



Judo



Nouveaux cours de judo pour les 4 et 5 ans depuis le mercredi 10 janvier 2018, le mercredi de 14 h 15 à 15 h 00

Cours d'essai gratuit
Inscription sur place

Tarif de janvier à juin 127 €

Rendez-vous au dojo du complexe sportif de Bouloc.

Plus de renseignements au 06 15 10 81 22 ou au 06 29 86 30 32



État civil

NAISSANCES

- Samuel DOUALE – 17/09/17
- Amber MARCHAND – 20/09/2017
- Raphaël ALVAREZ AGUILAR – 22/09/2017
- Elsa FRAYSSINES – 28/09/2017
- Adrien FERREIRA DA SILVA – 30/09/2017
- Lenny ATCHANHOUI – 02/10/2017
- Mikhaïl OUARTIZERGA – 03/10/2017
- Jeanne NACENTA – 07/10/2017
- Emilia CUTAYA – 08/10/2017
- Noé FRENOIS – 12/10/2017
- Maëlle ZIGLER – 13/10/2017
- Maëlie PERIES – 14/10/2017
- Gaspard LEGRAND – 15/10/2017
- Anaïs BAZIN – 19/10/2017
- Léo MANDON – 26/10/2017
- Robin JOLIFF – 27/10/2017
- Enéa ROQUES – 01/11/2017
- Mylan DEBBOU – 17/11/2017
- Axel DE GROEVE – 25/11/2017
- Olivier PRIOU – 10/12/2017
- Ezzio MAILLOU – 17/12/2017
- Ava MIMEUR – 19/12/2017
- Julia MIQUEL – 20/12/2017
- Mathilde BISSIERE – 11/01/2018

MARIAGES

- QUEMENEUR Louis – LEROY Alexandra 02/12/2017

DÉCÈS

- Denise VIDAL GOUZE – 21/10/2017 – épouse DUPONT
- Corinne VALERO – 25/10/2017 – épouse KERAMBLOCH
- André RAUX – 23/07/2017
- Claude THORAL – 09/12/2017
- Thérèse CALLAVE – 02/01/2018 – épouse CACHORRO

DOSSIER

Bilan de *mí*-mandat



Sommaire

17 Introduction

18 Engagement 1

19 Engagement 2

20 Engagement 3

21 Engagement 4

22 Engagement 5

23 Engagement 6

24 Engagement 7

25 Engagement 8

26 Engagement 9

27 Conclusion

Introduction

Madame, Monsieur,

Un bilan de mandat révèle le travail accompli et l'investissement des élus, des agents communaux et intercommunaux.

Il révèle aussi l'implication des associations avec leurs adhérents et leurs bénévoles.

Avec ce retour en arrière, nous nous rendons compte que nous avons achevé ou commencé la quasi-totalité de nos engagements malgré les contraintes institutionnelles ou financières que nous subissons depuis 2014 et pour lesquelles nous avons dû nous adapter.

Aujourd'hui c'est devant que nous devons regarder, de nouveaux enjeux nous attendent collectivement.

- La livraison des nouveaux locaux scolaires et de restauration
- La phase opérationnelle du Plan Local d'Urbanisme sur lequel de nombreux chantiers doivent se concrétiser
- La réalisation de nouveaux quartiers avec une concertation et une exigence de qualité architecturale, d'intégration paysagère et sociale
- La construction du pôle santé
- La réalisation de piétonniers et divers travaux de sécurisation routière.

Mais également les travaux que nous suivons par notre implication au sein de la communauté des communes du Frontonnais dont le développement économique et touristique, le suivi des structures d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse...

Dans ce cadre aussi nous devons préparer l'avenir par l'écriture du Projet de Territoire de notre communauté des communes pour donner une identité à cette dernière.

Sans oublier tous les temps d'échanges conviviaux qui rythmeront la vie de notre commune par l'animation des associations et celle de la municipalité.

Bien cordialement,

Ghislaine CABESSUT

Maire de Bouloc

Conseillère départementale du canton de Villemur-sur-Tarn

ENGAGEMENT 1

Cadre de vie : aménagement du territoire et rénovation du centre du village

1. MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

► EN COURS

La mise en œuvre d'un nouveau PLU se construit étapes par étapes. En mai 2015, le bureau d'études a été choisi. En octobre 2015 a débuté le diagnostic urbain, paysager et environnemental suivi de plusieurs réunions publiques, de concertations citoyennes, d'entretiens BIMBY et d'ateliers. En mai 2016 a eu lieu le débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en conseil municipal, et également une réunion publique. En janvier 2017, un règlement « nouvelle génération » a été proposé, un règlement graphique et écrit en trois grandes parties : Où puis-je construire ? Comment prendre en compte mon environnement ? Comment je me raccorde aux équipements et réseaux ? Au printemps 2017 des réflexions ont été menées sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et sur le règlement. Le 15 janvier 2018, le projet de PLU a été arrêté et les éléments ont été transmis à la préfecture et aux personnes publiques associées (PPA). L'enquête publique correspondante est envisagée pour mi 2018.

2. PROGRAMMATION DE NOUVEAUX LOCAUX SCOLAIRES

► REALISÉ

Construire de nouveaux locaux scolaires était devenu un vrai besoin pédagogique pour la qualité de vie à l'école. La cantine scolaire sera elle aussi déplacée au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment. Une réflexion est menée sur le devenir de l'ancienne cantine scolaire proche de l'école élémentaire.

3. REVITALISATION DU BOURG-CENTRE

► EN COURS

Le projet s'inscrit dans le programme régional de revitalisation de bourg-centre. Le but est de mener une réflexion pour favoriser le dynamisme et l'aménagement de la commune par un plan guide des espaces publics. Cette réflexion sera co-construite avec un bureau d'études, la société civile et les habitants. Le résultat devra répondre à la création de liens, de maillages, des espaces confortables et de qualité. En traitant aussi les thématiques de l'habitat et de l'activité commerciale.

4. CREATION D'UNE NOUVELLE SALLE DES FÊTES

► PROJET MODIFIÉ

Ce projet fait partie des engagements pris en 2014 qui ne pourra pas être réalisé pour des raisons budgétaires, en revanche un travail va être effectué sur l'existant afin d'améliorer ce lieu de vie pour les associations mais aussi pour les particuliers. La municipalité s'engage à effectuer un travail de rénovation sur l'éclairage et un rafraîchissement complet de la salle.

Réalisés hors programme

● Créer un nouvel espace mémorial devant la Mairie

● Améliorer le quotidien des plus petits en créant une extension de l'ALAE Maternelle

En 2016, des travaux de l'ALAE Maternelle ont été engagés avec la rénovation des planchers, des sanitaires ainsi qu'un agrandissement de 45 m² en vestiaire, rangement et bureau de la directrice. Cette démarche a été faite dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie des plus jeunes.

● Réaliser des travaux de mise aux normes PMR à l'entrée de la Mairie

En 2017, et dans le but de répondre à des normes d'accessibilité handicapés d'établissements recevant du public, la Mairie a effectué des travaux de réfection du parvis de l'entrée avec la création du sas d'entrée avec des portes à ouverture automatique pour l'accessibilité de tous et de deux portes latérales de sécurité. Ces travaux ont permis une facilité d'accès au rez-de-chaussée de la mairie. Toujours dans cet objectif, la banque d'accueil de la Mairie a été également changée afin d'être accessible à tous.

● Rénovation du Séchoir à Briques

Le séchoir à briques représente une partie du passé économique de la commune de Bouloc. La rénovation de cet espace de vie provient de la volonté de créer une zone intergénérationnelle mais aussi un lieu d'activités pour les particuliers et les associations. La préservation du patrimoine fait aussi partie de cette démarche mais l'objectif va plus loin. Ce projet a pour but de rassembler, grâce à un aménagement adapté pour accueillir petits et grands avec du mobilier urbain, des jeux... C'est un projet sur le long terme. Malgré une inauguration du bâtiment en juin 2017 il reste encore beaucoup de travail autour de cet espace de vie intergénérationnel.

Ce projet a vu le jour grâce au financement d'entités tel que l'État (40 000 €), l'Europe (40 000 €), dons des Boulocains (10 170 €), la Réserve Parlementaire de la sénatrice M^{me} Laborde (5 000 €) mais aussi des dons en nature avec la participation de bénévoles pour débarrasser le séchoir, des associations (APOIRC et l'ARHB), du CAUE, du Conseil Régional, de la Fondation du Patrimoine, de la Maison Paysanne de France, de la société RC BAT de Fonbeuzard et des agents administratifs et techniques de la commune.

● Acquérir du foncier pour préserver l'identité de la ville

L'objectif d'acquérir un bien tel que la Maison « Fuster » était de garantir un nouvel espace de vie proche de l'école.

5. MISE A L'ETUDE D'UN PLAN DE CIRCULATION

► REALISÉ

En 2016, et dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la commune a fait réaliser une étude sur le plan de déplacements et de circulation de la ville. Pour évaluer objectivement l'état des déplacements et de la circulation, la mairie a fait appel à l'expertise d'un bureau d'études, ITER. Cette étude aura permis de diagnostiquer la structuration actuelle et celle des futurs déplacements en fonction de l'évolution de la commune, de faire des tests et comparer les variantes permettant la création et la densification de maillage. Au final, trois solutions en ont découlé permettant la densification de maillages qui seront les plus profitables pour améliorer les déplacements et la mobilité sur la commune.

Transfert de compétence : Communauté de Communes

1. S'inscrire dans un programme local de l'habitat pour proposer un parcours résidentiel aux habitants des 10 communes

► EN COURS

L'objectif du Programme Local de l'Habitat sera de donner une cohérence opérationnelle dans la structuration des lieux de vie. Actuellement en cours d'approbation.

2. Ecrire un projet de territoire

► EN COURS

La communauté de communes du Frontonnais accompagnée des élus communautaires, élus municipaux, des services municipaux et de la population s'engage à rédiger un projet de territoire, un vrai projet politique pour donner une véritable identité à son territoire. Plusieurs étapes auront lieu avec des réunions permettant de donner la parole à tous les acteurs du territoire.

ENGAGEMENT 2

Développement économique : accompagner les acteurs économiques

1. CREER DES TIERS-LIEUX

► EN COURS

Un cahier des charges a été rédigé pour répondre à un appel à manifestation de la région afin de créer un tiers-lieu. Ce projet est aujourd'hui partagé avec la Communauté des Communes du Frontonnais car cette dernière a récupéré la compétence du développement économique.

Ce tiers lieu s'intégrera autour d'appels à manifestations comme la revitalisation du Bourg-Centre mais aussi dans le cadre du contrat de ruralité.

2. DONNER PLUS DE VISIBILITE À LA ZONE ARTISANALE ET AUX COMMERCES

► REALISÉ

Un inventaire de l'ensemble des entreprises existantes sur la commune de Bouloc a été effectué dans le but de créer un annuaire pour leur donner plus de visibilité. La municipalité a également rencontré les entrepreneurs pour mieux comprendre leurs besoins et leurs projets en matière de développement.

3. ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

► REALISÉ

Nous recevons à la mairie les acteurs économiques (agriculteurs, artisans, commerçants, industriels) pour les accompagner dans leurs projets.

4. CONNECTER LES ACTEURS ECONOMIQUES ET LES HABITANTS

► EN COURS

La Municipalité est un vecteur de communication pour les acteurs économiques à destination des administrés de la commune. Elle met gratuitement à disposition des entreprises plusieurs supports de communication pour faire connaître, informer et promouvoir leurs activités. Chaque nouvelle entreprise a la possibilité d'appa-

Transfert de compétence : Communauté de Communes

- Développer l'accueil des entreprises
- Soutenir la création d'emplois
- S'inscrire dans le schéma départemental du numérique

● Favoriser les actions du tourisme

Dans le cadre de la compétence tourisme le frontonnais a postulé au label vignobles et découvertes, le but étant de favoriser le développement du tourisme sur les 10 communes. Egalement, la commune de Bouloc s'inscrit dans la démarche de développement du tourisme par l'accompagnement des projets.

● Favoriser les actions du tourisme

Dans le cadre du tourisme, la communauté de communes du Frontonnais a obtenu le classement de l'office de tourisme niveau 2. Cette étape est une exigence pour développer une politique touristique, pour promouvoir notre territoire au travers du label Vignobles et Découvertes mais aussi la promotion de notre territoire.

raître sous forme d'article sur le bulletin municipal, en annuaire sur le site internet de la commune et sur le Bouloc pratique. Plus récemment, des réunions entre la municipalité, les commerçants ambulants et sédentaires ont été organisées pour mieux connaître leurs attentes. Également, des réunions thématiques ont eu lieu en direction des 17 exploitants agricoles : le but étant de valoriser le développement agricole sur la commune dans le cadre du Projet d'Aménagement Durable de Développement Durables (PADD) en préservant les espaces agricoles et naturels pour maintenir la qualité de vie de la commune. Depuis le 1er janvier 2017, le développement économique des zones d'activités fait partie des compétences de l'intercommunalité.

5. S'APPUYER SUR LES RESSOURCES DU TERRITOIRE ET DE L'INTERCOMMUNALITE

► EN COURS

Avec le partage des compétences, la commune s'appuie aujourd'hui sur les ressources de l'intercommunalité pour certains services mis à disposition de la population. Tout d'abord avec l'entretien de la voirie, ensuite avec les structures d'accueil des jeunes enfants comme la crèche, le relais assistants maternelles (RAM) ou encore le lieu d'accueil parents enfants (LAEP). Une politique éducative à l'égard des jeunes de 11 à 18 ans est menée avec notamment des activités de tout type (sport, musique, création...) au centre d'animation jeunesse (CAJ). Pour les seniors, des services de transport à la demande et de portage des repas à domicile sont proposés sur le territoire de l'intercommunalité. Concernant le développement durable, l'intercommunalité assure une collecte des ordures ménagères ainsi que le tri sélectif en porte à porte dans des conteneurs adaptés. Des bornes à verre sont mises à disposition des administrés sur la commune ainsi qu'une benne pour les gravats et déchets en location. Côté urbanisme, les dépôts des permis de construire se font à la mairie mais l'instruction est conduite ensuite par la communauté de communes. L'intercommunalité se charge également des logements d'urgence temporaires et met en place les chantiers d'insertion permettant la réadaptation au travail pour des personnes en recherche d'emploi. Pour finir, le territoire participe au développement du tourisme notamment avec l'organisation d'événements comme le festival itinérant Musique en Vignes mais aussi avec l'office de tourisme à Fronton ou encore les sentiers de randonnées.

ENGAGEMENT 3

Développement durable : préserver la qualité environnementale

1. FAVORISER LES DEPLACEMENTS AU QUOTIDIEN POUR AMELIORER LA SECURITE DES RIVERAINS EN MODIFIANT LE PLAN DE CIRCULATION ET EN DEVELOPPANT LE RESEAU EXISTANT DES VOIES DOUCES

► REALISÉ

En 2016, un chemin piétonnier sécurisé a été créé le long de la route de Villaudric entre le complexe et les arrêts de bus. Une mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite a également été faite chemin des Brugues et route de Villaudric.

En 2017, une piste cyclable et piétonne a été aménagée entre la route de Vacquiers et le parking de l'école élémentaire. Ces travaux ont permis de relier le centre-bourg au chemin des Brugues et au Mas de Coppélia.

Entre 2017 et 2018, plusieurs travaux d'amélioration vont être effectués, notamment Chemin Saint-Pierre avec l'effacement des réseaux, la réfection du pluvial et la création d'un chemin piétonnier du Lavoir jusqu'au lotissement de Cardillou. Ces modifications vont permettre aux riverains d'utiliser les déplacements doux jusqu'au centre-bourg. Le chemin sera alors limité à 30 km/h avec plateaux et écluses arborées pour permettre de réduire la vitesse.

En 2018, sera prévu le prolongement du piétonnier du Mas de Coppélia jusqu'au chemin des Fontaynes. Il est également programmé les travaux de sécurisation de la traversée Mairie vers l'école et au centre de loisirs par la mise en place de deux plateaux traversants limitant la vitesse à 30 km/h avec des feux clignotants « danger » sur la route départementale numéro 4 (RD4) rue Jean Jaurès.

2. FAVORISER LES ECONOMIES D'ENERGIE EN PROGRAMMANT DES ACTIONS SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

► EN COURS

3. DEVELOPPER LA COUVERTURE NUMERIQUE SUR TOUTE LA COMMUNE

► EN COURS

Réalisés hors programme

● Mise en place du Point Info Energie

Le Conseil Départemental a mis en place une aide pour tous les projets de rénovation de logement afin d'apporter des conseils. Deux types d'aide en faveur des particuliers existent : tout d'abord les conseils techniques et financiers sur les travaux d'économie d'énergie dans l'habitat et ensuite un accompagnement et des aides financières spécifiques pour réaliser des travaux de rénovation. Les permanences sont tenues à Bouloc tous les mercredis après-midi de 14 h 00 à 16 h 30 à la Maison des Associations. Les partenaires : ADEME, Région Occitanie, Pays Sud Toulousain, Département Haute-Garonne.

4. UTILISER L'OUTIL NUMERIQUE POUR FACILITER LES DEMARCHES ET AMELIORER LA COMMUNICATION

► REALISÉ

La commune de Bouloc dispose d'un site internet afin de faciliter les démarches administratives et de synthétiser toutes les informations de la commune sur un support unique. Un espace informatique sera disponible à l'accueil de la mairie donnant accès à toutes les démarches en ligne du service public ainsi que d'autres sites partenaires comme le pôle emploi, ...

Transfert de compétence : Communauté de Communes

● Mise en place du tri sélectif en porte à porte (réalisé)

Depuis 2015, vous n'avez plus besoin d'aller déposer vos papiers, cartons, boîtes de conserve et bouteilles en plastique dans les conteneurs de tri sélectif car le tri se fait depuis des bacs individuels. Ce sont 17 000 bacs qui ont été distribués par la société Corete sur les 10 communes de la communauté de communes du Frontonnais. La collecte est effectuée tous les 15 jours.

● Valorisation des déchets verts (en cours)

Toujours en cours d'étude la valorisation des bios déchets des cantines scolaires.

La communauté de communes met à disposition pour les déchets verts, gravats et encombrants une benne à la location, à un tarif réduit pour une durée de trois jours maximum.

● Habillage de points de collecte collective (en cours)

Installation de protections sur les aires de regroupement notamment dans le centre-bourg et d'autres protections seront installées jusqu'à la fin du mandat.

● Augmentation du nombre des bornes à verre (réalisé)

Augmentation du nombre des bornes de verre sur la commune pour faciliter l'accès.

ENGAGEMENT 4

Cohésion sociale : maintenir la solidarité et l'équité

1. CREER UNE CHARTE D'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

► REALISÉ

Ce document est né de la volonté des élus de mettre en œuvre une réelle politique d'intégration des enfants en situation de handicap afin d'optimiser l'accueil de tous les enfants sur des temps différents dans les structures de la commune. Dans cette démarche, une Auxiliaire de Vie de Loisirs intervient auprès d'enfants nécessitant un accompagnement au quotidien.

3. DEVELOPPER DES TEMPS DE RENCONTRE ET D'ECHANGES ENTRE LES AINES ET LES PLUS JEUNES

► EN COURS

Des événements organisés par le centre de loisirs, les écoles, le Relais d'Assistantes Maternelles ou encore la bibliothèque municipale permettent de répondre à ces temps d'échanges intergénérationnels. Des moments de partages autour de la lecture, d'activités manuelles mais encore d'accompagnement à l'école permettent aux jeunes générations d'apprendre de leurs aînés. Trois personnes interviennent au centre de loisirs pour faire des ateliers manuels et aussi des séances de lecture enfants-adultes ont été mises en place.

4. ENCOURAGER LA CITOYENNETE

► EN COURS

Chaque année, le Centre d'Action Jeunesse et la municipalité organisent une cérémonie citoyenne en l'honneur des jeunes majeurs (18 ans) afin de leur remettre leur première carte électorale et les inscrire sur le registre des futurs électeurs. La prochaine cérémonie aura lieu le vendredi 9 mars 2018.

La Municipalité organise de nombreuses cérémonies commémoratives et propose aux jeunes générations d'y participer soit en faisant office de porte-drapeaux, en lisant les messages officiels ou en proposant une intervention (dépôt de gerbes, chants, poèmes...)

5. METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE

► EN REFLEXION

Créer un guichet unique afin d'avoir un seul lieu de renseignements pour les personnes qui ont besoin d'informations concernant la politique enfance sur le territoire.

ENGAGEMENT 5

Culture et vie associative : soutenir les associations

1. MAINTENIR DU SOUTIEN FINANCIER, TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

► REALISÉ

Malgré la forte baisse des dotations de l'Etat, la Municipalité s'engage à soutenir financièrement les associations en allouant chaque année une subvention. Soutien technique également grâce au prêt de mobilier municipal et aux moyens humains mis à disposition. La Municipalité assure un soutien administratif grâce au suivi des événements et au relais d'informations sur ses supports de communication.

2. PROMOUVOIR LE DYNAMISME DES ASSOCIATIONS

► REALISÉ

Les associations bénéficient d'outils de communication communaux pour promouvoir leurs événements à travers la lecture publique comme le Bulletin Municipal, l'Agenda Culturel, l'Agenda annuel, le Bouloc Pratique, le Site internet, les réseaux sociaux ou encore l'affichage.

Les associations, par leur dynamisme, participent fortement au développement de la culture grâce aux nombreux événements qu'elles organisent tout au long de l'année.

3. FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE POUR TOUS

► REALISÉ

Le Conseil Départemental, nous permet d'accueillir le Musibus, un service gratuit proposant de nombreux CD, DVD et documentaires, tous les 3^e mercredis du mois, sur le parking de l'école maternelle. La Bibliothèque Municipale propose un large choix de livres, l'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans et les personnes en recherche d'emploi. Elle est un lieu de manifestations culturelles et de nombreux événements inter-générationnels.

4. RENFORCER LA COHESION SOCIALE

► EN COURS

Chaque association organise ses propres événements mais le tissu associatif sait aussi se mobiliser pour d'autres, comme le Carnaval ou le Téléthon. Ils permettent de renforcer la cohésion sociale et de créer du lien entre elles.

5. METTRE EN PLACE UN CALENDRIER PARTAGE

► EN COURS

Suite à une demande générale des associations et à une réflexion commune, la Municipalité va ouvrir un agenda partagé afin que les associations puissent s'inscrire directement pour réserver les salles.

Réalisés hors programme

● Proposer une diversité dans le programme culturel municipal (en cours)

La Municipalité favorise la culture au travers de l'organisation de l'exposition « Cuvée d'Artistes » mettant en avant des artistes locaux, les élèves de l'école élémentaire mais aussi le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) et le Centre de Loisirs. Tout au long de l'année, une programmation théâtrale variée est proposée. D'autres événements sont organisés : les commémorations avec la participation des élèves de l'école élémentaire, la Journée de la Femme, le Forum des Associations, le spectacle de Noël des enfants et, en 2018 deux nouveaux événements verront le jour : Tout d'abord la Guinguette au Séchoir à Briques le 3 juin 2018 et le mois « Octobre Rose » avec une course et une marche le 7 octobre 2018. N'oublions pas non plus le Centenaire de la fin de la 1^{re} Guerre Mondiale (14/18) qui aura lieu le 11 novembre 2018.

● Réflexion sur la création d'un tennis couvert (en cours)

● Réflexion sur l'amélioration d'accueil pour la bibliothèque municipale (en cours)

Transfert de compétence : Communauté de Communes

● Développer une école de musique intercommunale avec les acteurs locaux (en cours)

La Municipalité participe au développement de l'école de musique de la Communauté de Communes du Frontonnais. Deux écoles sont ouvertes à tous à Fronton et Castelnaud. Nous accueillons l'école deux fois par an à Bouloc pour des représentations.

ENGAGEMENT 6

Enfance et jeunesse : garder un lien entre les structures d'accueil

1. DANS LE CADRE DU PROJET DE TERRITOIRE, CREER DES PASSERELLES ENTRE TOUS LES LIEUX D'ACCUEIL AFIN QUE LE PARCOURS DES JEUNES SOIT PLUS HARMONIEUX

► EN COURS

Depuis 2014, de nombreuses passerelles ont été mises en place notamment avec des journées à thème, des conférences pour les parents, des petits déjeuners parents-enfants et plus récemment une permanence aux devoirs.

Rappelons-le, le Projet Educatif De Territoire est un outil dédié à la définition et à la mise en œuvre d'une politique éducative concertée avec les acteurs éducatifs. Le PEDT concerne prioritairement les enfants de 2 à 11 ans et s'applique aux temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

En ce qui concerne les enfants, il a plusieurs objectifs : Tout d'abord, favoriser la participation des enfants à l'animation de la vie sociale et culturelle de la ville. Pour cela, des actions comme l'exposition « Tous citoyens ! » ou encore la participation à l'exposition Cuvée d'Artistes ont été mises en place. Ensuite, encourager l'accès aux loisirs pour tous grâce à l'accueil d'enfants en situation de handicap en mettant à disposition un personnel spécifique ou encore un soutien financier pour la mise en place d'actions avec le SIAM (Service pour l'Inclusion en Accueil collectif de Mineurs) et avec le Comité départemental Handisport 31.

Pour 2018, et dans le cadre de la construction des nouveaux locaux scolaires il est prévu d'accompagner les enfants dans les changements urbains. Pour cela des ateliers « architecture et espaces publics » seront menés par l'association d'architectes EXTRA.

En ce qui concerne les familles, les parents, il y a également plusieurs objectifs : Tout d'abord, être attentif au mieux-être et au mieux-vivre ensemble dans les structures municipales accueillant les enfants. Pour cela, des rencontres régulières sont organisées avec les associations de parents d'élèves pour un temps d'informations et d'échanges sur la vie des enfants au centre de Loisirs et à l'école. Ensuite, il est important de répondre aux préoccupations éducatives des parents en organisant certaines actions comme des petits déj' parents/enfants les samedis matin avec des thèmes comme l'éducation aux et par les médias avec l'intervention de Ic@re mais aussi des conférences comme en 2016 sur le thème de l'émotion avec l'intervention d'Isabelle FILLOZAT ou sur le thème du harcèlement scolaire en 2017 avec l'intervention d'Emmanuelle PICQUET.

En ce qui concerne la jeunesse, des débats théâtre parents/jeunes ont été organisés sur le thème de la conduite à risque avec l'intervention du Théâtre sans frontières, mais aussi sur les écrans avec, comme pour les familles, l'intervention d'Ic@re. Sont mis en place régulièrement des chantiers jeunes, avec récemment l'amélioration de l'espace extérieur de la maison du gardien au complexe sportif ou encore le tracé de jeux dans la cour de l'école maternelle.

En ce qui concerne l'intergénérationnel, des « mamies » bénévoles s'investissent auprès des plus jeunes en proposant 3 fois par semaine des ateliers manuels au centre de loisirs.

Transfert de compétence : Communauté de Communes

● Favoriser l'accueil des tout petits en permettant une complémentarité dans les types d'accueil (réalisé)

La Communauté de Communes du Frontonnais a mis en place une uniformisation des modalités de demandes.

Sur la commune des passerelles sont créées en place entre la crèche, le Relais Assistantes Maternelles et l'école maternelle pour travailler ensemble.

● Créer une structure à Bouloc pour les jeunes

Projet à l'initiative de la commune, c'est finalement la communauté de communes qui a repris le projet de construction d'une Maison des Jeunes. En 2016 la Maison des Jeunes Intercommunale a vu le jour il s'agit d'un bâtiment de 200 m² destiné à remplacer les locaux existants trop exigus et inadaptés, situés au complexe sportif. Ce bâtiment répond aux normes d'une écoconstruction en bois, paille et terre.

● Favoriser la politique jeunesse en créant des passerelles entre les 10 communes

Mise en place d'un Projet Educatif Territorial entre les 10 communes de la Communauté de Communes du Frontonnais et leurs structures d'accueil.

ENGAGEMENT 7

Scolaire : maintenir la capacité et la qualité d'accueil des écoles

1. MAINTENIR UNE RELATION ETROITE AVEC LES ENSEIGNANTS POUR REpondre AU MIEUX A LEURS BESOINS EN TERMES D'EQUIPEMENT ET LES SOUTENIR DANS LEURS PROJETS PEDAGOGIQUES

► REALISÉ

La municipalité est à l'écoute des enseignants et les accompagne dans les différents projets. Avec les travaux des nouveaux locaux scolaires, c'est une toute nouvelle organisation qui a été mise en place et cela fonctionne aujourd'hui grâce à un travail de longue haleine. La municipalité est également à l'écoute des associations de parents d'élèves pour améliorer le quotidien et la qualité de vie des enfants à l'école.

2. FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DES ELEVES PAR UNE COLLABORATION ETROITE AVEC LES PARTENAIRES EDUCATIFS

► REALISÉ

Des réunions hebdomadaires ont eu lieu avec les responsables ALAE pour définir au mieux les activités des enfants, le respect de leur rythme et de leur individualité étant la principale préoccupation. Les collaborations avec les partenaires éducatifs, bibliothèque, associations sont privilégiées.

3. DIAGNOSTIQUER LES TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRES POUR QU'ILS SOIENT LE PLUS ADAPTES AU RYTHME DES ENFANTS

► REALISÉ

Une étude a été menée afin de connaître les moments les plus propices pour la sieste mais également les temps d'activités au centre de loisirs. Le but était de définir les temps d'activités, les types mais aussi l'espace alloué pour chacune d'elles. L'objectif n'étant pas d'imposer une activité, chaque enfant est libre de choisir ce qu'il préfère.

Réalisés hors programme

● Gestion des transports scolaires

Cela se fait au cas par cas, en collaboration avec le conseil départemental. La municipalité détermine au mieux les emplacements les plus sécurisés et les trajets les plus pertinents afin d'optimiser le transport.

● Développement des compétences

Cela s'effectue autour de la formation du personnel des différentes structures.

● Plan d'amélioration de la qualité de vie des enfants

Le financement de la sortie piscine a été maintenu pour les classes de CP et CE1. La commune participe au programme Européen un fruit à la récré chaque année. Les locaux du centre de loisirs ont été rafraîchis et la cour arrière rénovée. Une extension de l'école maternelle de 45 m² en préfabriqué a également vu le jour.

● Ecole numérique

L'école élémentaire de Bouloc a été retenue dans le cadre du « Plan numérique collège et innovation pédagogique ». La municipalité s'est engagée à assurer la fourniture de 2 équipements pérennes de classes mobiles en achetant 30 tablettes et le matériel roulant qui seront mis à la disposition des 14 classes au cours de l'année scolaire 2017-2018.

ENGAGEMENT 8

L'action sociale : assurer le lien social et la solidarité

1. FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI, AU LOGEMENT ET AUX LOISIRS DES JEUNES

► REALISÉ

Le CCAS favorise l'accès à l'emploi en développant le partenariat des échanges avec la Maison de l'Emploi de Fronton qui est une compétence de la Communauté de Communes du Frontonnais. Pour les plus jeunes l'action se fait en lien avec la Mission Locale.

Nous favorisons l'accès au logement par la gestion du parc locatif de la commune. Aujourd'hui nous avons 165 logements sociaux dont une résidence qui compte 16 logements à destination des séniors.

Nous favorisons le loisir des enfants par la mise en place d'un chéquier loisirs, en fonction des quotients familiaux des familles qui accorde une participation financière aux journées du ALSH et aux sorties.

Pour les 17-25 ans, nous avons mis en place un dispositif de bourse au permis de conduire : 2 aides financières/an sont accordées sous réserve de répondre à certains critères, cet engagement se fait en lien avec le CAJ.

2. REDUIRE LES DIFFICULTES

► REALISÉ

En lien avec le Secours Populaire, nous proposons aux familles les plus en difficulté des voyages familles à prix réduits.

Nous continuons à réduire les difficultés en apportant des aides financières sur présentation de dossiers qui sont instruits en amont par la Maison des Solidarités.

La commune s'inscrit dans un plan de lutte contre l'habitat indigne. Il s'agit de faire un repérage des locaux impropres à l'usage d'habitation puis de mettre en place les démarches et les procédures afin de mettre fin aux risques qui sont présents sur ces logements.

3. CIBLER LES ACTIONS A DEVELOPPER PAR UNE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

► NON REALISÉ

Nous menons une réflexion afin qu'elle soit mise en œuvre avant 2020. Projet à porter par la Communauté de Communes du Frontonnais

4. FAVORISER LA PROXIMITE, LA QUALITE D'ECOUTE, ET DES REPONSES ADAPTEES, PAR UN SERVICE SOCIAL RENFORCE AU SEIN DE LA MAIRIE

► REALISÉ

Nous avons tenu, et c'était une action importante sur ce mandat, à favoriser la proximité par un service social renforcé qui permet un accompagnement social et administratif personnalisé par la présence d'une conseillère en économie sociale et familiale. Elle reçoit en entretiens individualisés.

5. PRESERVER L'AUTONOMIE DES PERSONNES VIEILLISSANTES PAR DES ACTIONS DE PREVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

► REALISÉ

Nous préservons l'autonomie des personnes vieillissantes sur notre commune par des actions de prévention, d'accompagnement, pour éviter l'isolement et apporter une protection à ces personnes qui sont les plus vulnérables. Nous avons mis en place plusieurs actions : Un voyage une fois par an destiné aux séniors ; nous veillons à la mise en place du plan canicule et du plan grand froid ; nous avons organisé une session de remise à niveau du Code de la route qui sera reconduite le 1^{er} octobre 2018 ;

Nous instruisons avec les services du Conseil Départemental la mise en place de la téléassistance ; nous portons les ateliers mémoire et équilibre en partenariat avec la Communauté de Communes du Frontonnais ; nous organisons une après-midi festive qui est offerte à tous les séniors de la commune à partir de 67 ans et qui aura lieu cette année le 12 juin 2018, et nous mettons en place un projet appelé les « papis et mamies cantine » afin qu'il y ait une action intergénérationnelle qui puisse se mettre en place.

Transfert de compétence : Communauté de Communes

- Maintenir l'accompagnement des aînés.
- Mener une réflexion sur le transport à la demande.
- Portage des repas

ENGAGEMENT 9

FINANCES : REpondre AUX OBLIGATIONS DES SERVICES PUBLICS

I. SUR QUELLES RESSOURCES AVONS-NOUS PU COMPTER DE 2014 A 2017 ?

Dès mars 2014, les services de contrôle de la Préfecture de la Haute-Garonne nous ont fait parvenir deux indications :

- En fonctionnement : les taux des impôts locaux sont élevés par rapport à la strate des communes de plus de 3500 habitants ;
- En investissement : le recours à l'emprunt doit être limité.

La municipalité a eu recours à une analyse rétrospective et prospective pour consolider sa politique budgétaire sur l'ensemble du mandat 2014-2020.

En correspondance avec les équilibres financiers recherchés au sein des foyers boulocains, nous avons pu appuyer nos 4 budgets de fonctionnement annuel sur des ressources principalement liées :

- Aux contributions des ménages boulocains et des entreprises assujettis aux impôts locaux qui ont augmenté de + 9% en 4 ans ;
- Aux dotations de l'Etat qui ont diminué de 23% durant la même période ;
- Aux tarifications modulées en fonction du quotient familial pour la restauration scolaire et les périodes post et péri-scolaires.

2. OU EN SONT NOS VOISINS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ?

L'évolution graduelle des taux des impôts locaux décidée par la municipalité a entraîné une augmentation de 36.60 € par habitant assujetti à cet impôt. La médiane du revenu de chaque unité de consommation résidant à Bouloc s'élève à 23 157 €. Toutes les communes de la CCF ont recouru à une augmentation des taux des impôts locaux et à un effort de rigueur sur les dépenses de fonctionnement tout en ralentissant les investissements.

3. EVOLUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2014

La règle de contenir les dépenses de fonctionnement en deçà des recettes prévues à la préparation du budget primitif a pu être tenue grâce à la rigueur des responsables de tous les services municipaux accompagnés des élus référents. Ainsi un excédent de fonctionnement constant a pu se reconduire pour assurer le remboursement de la dette et préparer les nouveaux investissements. Nous avons maintenu le même niveau de budget pour les services des écoles, le Centre Communal d'Action Sociale et les subventions aux associations.

4. EVOLUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT DEPUIS 2014

Sur les trois premiers exercices, l'investissement a été limité au maintien en l'état des structures municipales destinées à accueillir des publics sans recours à l'emprunt. A partir du budget 2017, nous engageons de nouveaux investissements en lien avec nos compétences obligatoires d'assurer l'accueil des élèves dans nos écoles. La municipalité et le service finances ont créé une cellule de veille pour instruire les dossiers de demandes de subventions et les réponses à appels à projets, en direction de l'Etat, de l'Europe, de la Région, du Département afin de trouver des co-financements.

5. COMMENT LA COMMUNE EST-ELLE CAPABLE DE MAITRISER SA DETTE ?

Le vieillissement de la dette et le non-recours à l'emprunt ont engendré une maîtrise jusqu'au budget 2017. Les bons résultats d'excédents de fonctionnement ont permis un auto-financement et le recours à l'emprunt (1 800 000 € pour la construction de nouveaux locaux scolaires). Notre capacité de désendettement va se dégrader puis se rétablira pour rester au seuil de vigilance recommandé par nos instances de tutelle.

6. LES PERSPECTIVES FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT

- Un maintien de la Dotation de l'Etat
- Des ressources fiscales assurées par l'accroissement de la population et une hausse modérée des taux
- Une évolution limitée à 2% des frais de personnel et de 1% sur les charges à caractère général et les participations diverses
- Le maintien d'un excédent de fonctionnement obligatoirement à la hauteur du remboursement du capital de la dette
- L'Evolution de la fiscalité intercommunale

CONCLUSION

Vous voyez par cette présentation l'implication des agents de la collectivité, ceux de la Communauté de Communes. Notre action est motivée par notre foi à l'intérêt commun, l'intérêt général, l'intérêt de la population, à l'intérêt de maintenir sur Bouloc une qualité de vie avec comme bannière « Bouloc solidaire et dynamique ».

Nous sommes dans un contexte institutionnel qui mute et qui bouge. Les collectivités territoriales doivent évoluer et s'organiser en s'adaptant aux évolutions législatives et financières. La Loi NOTRE a redistribué les compétences entre diverses collectivités. Ainsi toutes les stratégies de notre organisation institutionnelle sont amenées à évoluer. Ces transferts des diverses compétences arrivent dans un contexte financier très contraint. C'est avec toutes ces mutations, ces contraintes que nous devons continuer à répondre aux exigences légitimes des administrés, des Boulocaines et des Boulocains.

Nous continuerons à offrir et à œuvrer sans relâche pour le bien-être des Boulocaines et des Boulocains, avec toujours de souci de l'équité et de l'intérêt public dans nos choix et dans nos orientations. Nous ajoutons dans notre engagement la proximité, la présence sur le terrain même pour des compétences qui ont été transférées à la Communauté des Communes. En effet nous souhaitons rester ce maillon indispensable au lien social. Aujourd'hui, plus qu'hier, la commune doit rester le maillon de la proximité.



Les Gal'Abrials

Dans

Le syndrome du poisson rouge



Une comédie de Michel Verdoot mise en scène par l'auteur assisté de Monique Bouleux

Troupe de Théâtre amateur de

Saint Sauveur

BOULOC salle des fêtes

Samedi 03 mars 20h30 Théâtre comédie

Tout public entrée 6 Euros gratuit – de 10 ans